



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE
HAUTS-DE-FRANCE
DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente
de la mission régionale
d'autorité environnementale
Hauts-de-France
à

Monsieur le Préfet de l'Oise
Unité Départementale de l'Oise
60000 Beauvais
(mickael.beliart@developpement
durable.
gouv.fr)

Lille, le 11 septembre 2018

Objet : **Installation d'exploitation d'une carrière de la société CHOUVET sur la commune de Saint Crépin Ibouvillers**
Information sur un avis tacite de l'Autorité Environnementale

N° d'enregistrement Garance : n° 2018 - 002837

Monsieur le Préfet,

Vous avez saisi le 11 septembre 2018 l'autorité environnementale pour avis sur le projet cité en objet.

Aucun avis de l'autorité environnementale n'ayant été formellement produit dans le délai réglementaire, le présent courrier vous informe de l'absence d'observation de l'autorité environnementale sur le projet. Il devra être joint au dossier d'enquête publique.

Cette information sera publiée sur le site internet de la MRAe Hauts-de-France.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération distinguée.

La Présidente
de la mission régionale d'autorité environnementale
Hauts-de-France

Patricia Corrèze-Lénée

